

Ecole catholique Saint François Xavier



Horaires
Bureaux APEL OGEC
Equipe enseignante
Fournitures
Calendrier scolaire
Informations diverses...

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans cette circulaire toutes les informations importantes pour la rentrée prochaine dont les listes de fournitures de votre ou vos enfant(s).

La rentrée scolaire est fixée au **jeudi 1er septembre 2022** pour les enfants.

Au nom de toute l'équipe pédagogique, je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui vont découvrir l'école.

Dès maintenant, retenez bien les dates de manifestations notées à la fin de cette circulaire.

Les familles déjà présentes dans l'école n'ont pas à renouveler de dossier d'informations cependant il est très important de nous mentionner par retour de mail toute information qui aurait pu changer depuis septembre dernier (adresse, numéro de téléphone...) afin que je puisse actualiser la base de données.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Pour commencer, cette circulaire merci de veillez à bien lire le règlement d'établissement ci-dessous :

Année scolaire 2022/2023

Règlement intérieur

Document à disposition sur le site Internet (Rubrique la vie de l'école documents utiles).

*A noter : un Contrat de Scolarisation **sous forme papier** pour chaque nouvel élève sera à compléter par la famille.*

Vie de l'établissement

I Répartition des classes

A noter : des adresses mails vous ont été transmises pour correspondre avec chaque classe.

Bâtiment maternelle

TPS/PS : Nadia Fradin et Amélie Thivent (ASEM)

MS/GS : Nadia Jeuland et Anne-Sophie Hiron (ASEM)

GS/CP: Estelle Rochard + autre enseignant non nommé à ce jour (1 jour par semaine) et Emeline Esnault (ASEM)

CM2 : Valérie Lecaplain (cheffe d'établissement)
Lysiane Folliasson (décharge de direction à confirmer)

Bâtiment primaire

CP/CE1 : Laurence Piaumier

CE1/CE2 : Olivier Durigneux

CM1 : Marion Bureau et autre enseignant non nommé à ce jour (1 jour par semaine).

E.I. (Ecole inclusive) : Sylvaine Gaudin

II Horaires des cours

8h45 à 12h 13h30 à 16h30

Les portails sont ouverts 10 min avant le début des cours : 8h35 et 13h20 et refermés à 8h45 et 13h30. Pendant les horaires de fermeture du portail et si besoin, vous pouvez utiliser l'interphone. (A limiter si possible car cela dérange la classe de MS/GS)

Respect des horaires

Qu'il soit inscrit ou non, tout enfant présent à l'école après 12h15 le midi et 16h45 le soir, sera pris en charge par la restauration ou la garderie aux conditions financières des services occasionnels.

Entrées et sorties :

Les parents seront accueillis à la porte de chaque classe par les enseignants pour y laisser leurs enfants.

Tous les élèves doivent rejoindre leur classe dès leur arrivée à l'école le matin et l'après-midi.

Les élèves attendant seuls devant le portail avant l'ouverture ne sont pas sous la responsabilité de l'école.

Pour les élèves du CP au CM2 qui repartent seuls, une autorisation écrite de sortie doit être signée par les parents pour l'année. (cf. fiche familiale de renseignements)

III Stationnement devant l'école

Un parking de dix places est strictement réservé aux enseignants et personnels de l'école. Il est demandé aux familles de ne pas utiliser ces emplacements même s'ils sont inoccupés. En effet, ils doivent rester disponibles tout au long de la journée.

Le stationnement est interdit devant le portail d'entrée car l'accès doit rester libre en cas d'urgence ! D'autre part, nous comptons sur le sens civique de chacun pour respecter les habitants riverains de l'école en évitant les stationnements gênants.

IV Sécurité

Des exercices évacuation « alerte incendie » sont organisés régulièrement dans l'école.

De même, un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été mis en place avec également des mises en situation. ***Document PPMS à disposition sur le site Internet (Rubrique la vie de l'école documents utiles).***

Scolarité

Fréquentation et obligation scolaire

Quand l'enfant est scolarisé en maternelle, il est important qu'il fréquente régulièrement l'école, selon les modalités fixées avec l'enseignant, pour un bon développement de l'enfant.

Les absences : elles doivent être signalées prioritairement par mail à l'enseignant de la classe de l'élève ou justifiées par téléphone avant le début de classe.

Vous pouvez maintenant appeler le numéro de téléphone portable de l'école : 07 84 50 20 05 (de préférence en laissant un message « SMS »)

Toute absence sera confirmée par écrit. (cahier de liaison ou agenda)

Nous ne cautionnerons pas les absences liées au départ en vacances sur temps scolaire. En aucun cas, le travail scolaire ne sera donné ou rattrapé.

Les absences répétées ou trop longues, si elles ne sont pas justifiées, seront signalées à l'Inspecteur de l'Education Nationale. Les retards répétés seront également signalés.

Hygiène ; règles de vie dans l'établissement(cours et classes)

Enfants malades

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa

famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le responsable d'établissement et prendront avec lui et les autorités compétentes toutes les mesures nécessaires.

Aucun médicament ne peut être apporté et pris à l'école.

P.A.I (projet d'accueil individualisé)

Dans le cas de soins obligatoires sur temps scolaire pour un enfant atteint de maladie chronique (asthme, allergie,...), un projet d'accueil individualisé (P.A.I) sera mis en place par le médecin scolaire à la demande de la famille concernée. Les imprimés nécessaires sont à disposition à l'école. La famille doit compléter le dossier et l'envoyer au médecin scolaire. Après étude et validation par le médecin scolaire, ce dossier sera retourné à l'école pour signature et mise en application.

Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants, surveiller fréquemment la tête de leurs enfants et soigner si besoin.

Urgence

En cas d'incident lié à la vie scolaire, d'accident ou de maladie, nous appelons immédiatement les parents ou directement les services de secours si urgence. **Veillez à ce que les numéros auxquels on peut vous joindre soient bien à jour. (cf. fiche familiale de renseignements)**

Objets interdits (élèves)

Objets précieux ou dangereux, bonbons et chewing-gums sont interdits.

Les téléphones portables sont aussi strictement interdits dans l'enceinte de l'école.

L'école décline toute responsabilité en cas de perte d'objets précieux.

Interdiction (parents et adultes)

Interdiction de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

L'accès aux chiens et autres animaux est strictement interdit.

Il est également interdit d'utiliser vélo, trottinette ou tout autre objet roulant dans l'école.

(Stationnement près du portail)

Les parents ne doivent pas intervenir sur la cour de récréation auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Ils doivent s'adresser aux enseignants pour toute remarque.

Vêtements et tenue.

Ils doivent tous être marqués au nom de l'enfant, même en primaire.

Une tenue décente est exigée pour tous les élèves. (En particulier : dos nu et maquillage interdits !)

Relation école /famille

Correspondance entre l'école et les familles

Les circulaires de l'école, restaurant scolaire et garderie périscolaire seront placées dans le cahier de relations ou dans l'agenda pour les classes primaires pour signature obligatoire des parents.

Utilisation des photos de votre enfant par l'école.

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos et parfois des vidéos des enfants de l'école (pour le site internet, dans les différentes publications de l'école et parfois dans le journal). La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. **(cf. fiche familiale de renseignements)**

Charte informatique

Notre école est équipée en matériel informatique. Aussi, il est nécessaire que chaque famille prenne connaissance de la Charte informatique de l'établissement. Cette Charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques que l'établissement est susceptible de mettre à disposition de l'élève dans le cadre de sa mission d'enseignement. **Document « Charte informatique » à disposition sur le site Internet. (Rubrique la vie de l'école documents utiles).**

Assurance « individuelle accident » Document « assurances » à disposition sur le site internet. (Rubrique la vie de l'école documents utiles).

Cette assurance est souscrite par l'école pour tous les élèves. Son montant est inclus aux contributions. Il n'y a donc plus besoin de fournir d'attestation personnelle.

En vous connectant sur le site de cette assurance, vous pourrez obtenir une attestation ou éventuellement faire une déclaration lors d'un accident en dehors des périodes scolaires.

Contributions

Elles sont dues dès que l'enfant commence à fréquenter l'école. Cette année, le tarif mensuel sera de **27 € par mois sur 10 mois. Merci aux nouvelles familles de nous faire parvenir leur RIB avant le 28 juin par courrier ou par mail.**

Mise en œuvre et respect du règlement intérieur

Respect des règles établies

Des règles propres à la vie des enfants (classes et cours) sont écrites pour compléter ce règlement. (Comportement, travail, respect des autres et du matériel...) **En cas de non-respect du règlement intérieur et des règles de vie, des sanctions pourront être prises par l'équipe enseignante. Un conseil de discipline pourra être mis en place si nécessaire.** En effet, l'école est un lieu de travail et d'apprentissage de la vie en société. **Préserver la sécurité, le bien-être, favoriser la réussite de chacun entraînent des exigences pour tous !**

Engagement des parents :

Lecture et acceptation de ce règlement En inscrivant ou en réinscrivant leur enfant, les parents acceptent le présent règlement. Son non-respect sera considéré comme une rupture du contrat fondé sur la confiance réciproque.

La Charte Educative de Confiance est également transmise en à toutes les familles chaque début d'année. **Document « Charte Educative de Confiance » à disposition sur le site Internet. (Rubrique la vie de l'école documents utiles).**

Un contrat de scolarisation sera à compléter et à retourner pour chaque enfant nouvellement inscrit. Il fixe les conditions de scolarisation (inscription et réinscription) avec les droits et devoirs réciproques famille/école.

Les enseignants restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Possibilité de rencontrer la cheffe d'établissement le soir après la classe ou le jeudi sur rendez-vous.

Vous trouverez ci-dessous la composition des classes de l'année prochaine, cette année, nous avons décidé de faire un partage par dates de naissance. Nous savons qu'il est compliqué de satisfaire tout le monde et nous comptons sur votre compréhension pour ces compositions de classes.

Ecole St François Xavier- Champigné- Les Hauts d'Anjou												
Année 2022-2023 181 élèves												
Classe de TPS- PS	Classe de MS-GS		Classe de GS-CP		Classe de CP-CE1		Classe de CE1-CE2		Classe de CM1		Classe de CM2	
TPS: 5 élèves (2020)	22 élèves de MS 2018		GS: 14 élèves (2017)		14 élèves de CP (2016)		6 élèves de CE1 (2015)		30 élèves (2013)		22 élèves (2012)	
BARDIN Côme	ALUSSE	Mathéo	BERTEL	Malo	BOURREAU	Lucas	BOILEVE	Clément	ALLORY	Edgar	BERTRAND	Katelina
COUETUHAN Marius	BOUCHER	Enael	CHIGNON	Louka	CHALLIER	Timéo	BONDU	Mathis	BOILEVE	Loan	BOUCHET	Ewen
GROSBOIS Ethan	BROCHARD	Jeanne	DE COLOMBEL	Agathe	GOUIN	Azilis	CHANDEZE	Gabin	BOURDAIS	Zoe	BOURCIER BELLANGER	Léa
LEDUC Lya	DAHDOUH	Jules	DUBUIS MURILLO	Mylann	GRECH	Morgane	GAUDIN	Baptiste	BROCHARD	Capucine	CHEVREUL	Maëwen
MASSON Cléo (f)	DE COLOMBEL	Laure	GEORGET	Lubin	GUILLOU LANDAIS	Lucas	LEGENDRE	Lubin	BROUARD	Lyhiam	COTIN	Noëllie
PS: 22 élèves (2019)	FOUIN DAVID	Léontine	GRANGER	Charlotte	LE MEUNIER	Anatole	RAFFIN	Madhi	CARPENTIER	Dorian	DERE ROBION	Eden
AUBRY Tylio	GENDRY	Théo	GROSBOIS	Leeloo	LEDUC	Paul			CHABLES	Ines	ECHELARD	Gabin
BELLIER Margot	LAVALETTE	Diane	GUERIN BERNARD	Hanaé	LEZE	Hugo	19 élèves de CE2 (2014)		FERRAND	Rose	GERMAIN	Manon
BODEREAU Arthur	LEBOUCHE	Swan	LAMISSE TRAVADON	Lyla	LEZE	Lucas	AUBERT	Léo	FRANCOIS	Eliott	GITEAU	Margaux
BOURREAU Lana	LEBOUCHE	Pharell	LE MEUNIER	Sidonie	LOISEAU	Soann	BINEAU	Elya	GENDRY	Lola	LOISEAU	Raphaël
CHEVALIER Elise	LECLOUT	Yliano	LEROY	Celya	MARMION	Victor	BOURCIER BELLANGER	Sasha	GENET	Clément	MARMION	Arthur
COGNE Liana	LOISEAU	Madeleine	RIVRON DAVID	Romane	MEIGNANT	Tayron	CHAUVINEAU	Gauthier	GEORGET	Lenaïs	NORMAND	Maël
COTTIN Augustine	MAILLET	Laya	THOMAS	Mya	PERTUE	Loélie	CHEVALIER	Noah	GRANGER	Marie-Lou	POULAIN	Yassine
DE CHILLOU Amaury	MOUTAIROU	Miyas	VICQUELIN	Marius	RABOUAN	Izie	CHEVRIER	Line	GREFFIER	Cassandra	RETHORE	Gabriel
FOLNY Milan	PERRIER	Paul	11 élèves de CP (2016)		10 élèves de CE1 (2015)		CHEVRIER	Morgane	GUERIN BERNARD	Matheis	VAILLANT COTTET	Timéo
FOURRIER Martin	POULAIN	Daliana	ADAM	Noé	AUDUREAU	Liloo	COUETUHAN	Ines	HOUARA	Jade	GERGAUD	Lou
GALTIER Gaspard	POULAIN	Katalaya	CARPENTIER	Jade	BELLIER	Chloé	DE CHILLOU DE CHURET	Lénaïc	JAKELI	David	MAUGENET	Gabin
GOUIN Bleuen	REVAULT	Juliette	CHABLES	Mia	BOUCHET	Manoé	DERE ROBION	Aimé	LANDAIS	Noah	PERROIS	Louna
GUET Léon	ROGERE	Camille	DAVEAU	Achille	COTIN	Jules	DETREPPE	Sohan	LE SOLLIEC	Mael	RABOUAN	Soline
HAMEAU Aubin	THOMAS	Mahon	DE CHILLOU DE CHURET	Enaël	ESNAULT	Laly	FOLNY	Julian	LEZE	Jade	RAVENEAU	Hugo
LECLERC Soan	TOURNADE	Nicolas	GALTIER	Juliette	GERGAUD	Elya	FOSSET BERTHY	Emmeline	LOPEZ	Victor	REY	Jon
LE SOLLIEC Nora	VOISINE	Julia	LOPEZ	Léandre	GITEAU	Alice	GAUTHIER	Emma	MACE	Lyam	ROGER	Léna
LEROYER Celyan			PERCHER	Elza	GITEAU	Aubin	HAMEAU	Maliya	PERRIER	Soan		
METVIER Zélie	6 élèves de GS 2017		RENIER	Evan	LOAEC	Louane	MARSOLLIER	Nathan	PERROIS	Thais		
NOYER Paul	ALLORY	Albane	RULLEAU	Noah	VOISINE	Oriane	ROGER	Mila	PERTUE	Robin		
POULAIN Esteban	BODEREAU	Marilou	TABONI	Lenzo			RULLEAU	Maëlyss	RATIVEAU	Adam		
ROUAULT Roxane	BROUARD	Malo					VOISINE	Lauryne	ROGERE	Arthur		
THIELLEUX Enzo	HAMEAU	Hary							SCHMITT	Jules-Messi		
	HOUARA	Rose							VINCENT	Juliana		
	THIBAUT	Julyan							VIVIEN ROBIN	Lubin		
22 + 5 janvier												
27 élèves	28 élèves		25 élèves		24 élèves		25 élèves		30 élèves		22 élèves	

Informations Cycle I Maternelle - TPS - PS -

Madame, Monsieur,

Pour cette rentrée 2022/2023 au vue des effectifs généraux, les TPS et PS seront accueillis dans la classe de Madame Nadia Fradin et Amélie.

Pour permettre à votre jeune écolier de bien vivre cette nouvelle année, pour nous aider dans l'organisation et favoriser l'autonomie des enfants, nous vous rappelons ces quelques points et nous vous demandons de fournir :

- *Un **cartable à bretelles** ou **sac à dos** pouvant contenir des documents **17 X 22 cm** (pas de sac "doudou"/peluche)
- merci d'éviter les cartables à roulettes, ils ne sont pas encore très lourdement chargés ...
- *Une **photo de l'enfant** (pour PS et TPS)
- *Un **sac en toile** avec un **change** (au cas où ...) et une **paire de chaussons** les choisir simples, faciles à enfiler et tenant bien aux pieds avec une semelle antidérapante, les "rythmiques" sont parfaites (efficaces, lavables et bon marché !) ou bien les chaussons à élastiques sur les côtés ou à "scratch", **les chaussons à lacets ne sont plus acceptés !**

- *Un rouleau de papier essuie-tout et une boîte de mouchoirs en papier (il vous en sera demandé à chaque période).

- Pour la sieste ou le repos, de l'après-midi :

*une petite couverture ou couette (si possible éviter les sacs de couchage ...) et éventuellement un petit oreiller ...

*le drap de lit est fourni et vous sera donné à laver àaux vacances

- Le "Doudou" qui peut faciliter les séparations, consoler les chagrins et faciliter l'endormissement ... (un seul doudou et (ou) "tétine" par enfant ... !)

Tous ces objets (chaussures, bottes et chaussons également) ainsi que les vêtements que les enfants retirent doivent impérativement être marqués au nom de l'enfant, pour éviter toute erreur et faciliter les manipulations. Il n'est pas toujours nécessaire de coudre une étiquette, il suffit souvent d'écrire votre nom sur l'étiquette existante du vêtement.

Vous pourrez apporter ces "fournitures" dans la classe le jour de la rentrée en septembre 2022 pour les PS et pour les TPS en janvier 2023.

Important :

Les jouets personnels des enfants et les divers bibelots ou gadgets non indispensables ne sont pas admis (ni objets de coiffure, bijoux inutiles, ...) Cependant, les livres, DVD, CD, accessoires divers sur le thème travaillé ou l'actualité pouvant avoir un intérêt pour le groupe peuvent être apportés pour partager des informations (voir avec l'enseignante).

- Dans la mesure du possible éviter les chaussures à lacets ... et celles que l'enfant **ne peut pas mettre seul** ... !

- **Emprunt** : si par hasard votre enfant rapporte de l'école des jouets ou pièces de jeux, il est important de les lui faire ramener...

- **Sécurité** : supprimer si possible les lacets ou filets, ceintures inutiles qui pendent au bas des pantalons, blousons ou sweats.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse aide. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous souhaitons de bonnes et reposantes vacances pour ceux qui nous lisent avant l'été et une bonne reprise pour ceux qui nous lisent en août !

Mesdames Nadia fradin et Amélie Thivent

Après les vacances d'été ...



La rentrée est fixée
au jeudi 1 septembre 2022 pour les PS, en
janvier 2023 pour les TPS.



ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ



ANNEE 2022-2023

Chers parents

Pour permettre à votre enfant de bien vivre son année scolaire et pour nous aider dans l'organisation en favorisant l'autonomie des enfants, nous vous demandons de fournir à votre enfant le matériel suivant :

FOURNITURES POUR LES ELEVES DE MOYENNE SECTION

- Un sac à dos (**les cartables à roulettes seront refusés par manque de place**) que l'enfant peut ouvrir seul pouvant contenir des documents de taille 24 x 32 cm
- Une paire de chaussons dans un sac
- 3 boîtes de mouchoirs
- Pour le temps de repos, une **petite couverture** ou une **couette** et un doudou si besoin.

MERCI DE MARQUER TOUS CES OBJETS AU NOM DE VOTRE ENFANT



Nadia et Anne-Sophie

ANNEE 2022-2023

Chers parents

Pour permettre à votre enfant de bien vivre son année scolaire et pour nous aider dans l'organisation en favorisant l'autonomie des enfants, nous vous demandons de fournir à votre enfant le matériel suivant :

FOURNITURES POUR LES ELEVES DE GRANDE SECTION

- Un sac à dos (**les cartables à roulettes seront refusés par manque de place**) que l'enfant peut ouvrir seul pouvant contenir des documents de taille 24 x 32 cm
- Une paire de chaussons dans un sac
- 3 boîtes de mouchoirs
- Une trousse

MERCI DE MARQUER TOUS CES OBJETS AU NOM DE VOTRE ENFANT



L'équipe des GS

Fournitures CP

(Attention, le pack rentrée vous est proposé jusqu'au vendredi 1^{er} juillet)

- 4 porte-mines matic classic 0,7mm
- 3 boîtes mines HB 0,7mm
- 2 crayons verts
- 1 gomme blanche
- 1 taille –crayons
- 1 paire de ciseaux bout rond 16cm
- 1 règle plate 20 cm en plastique
- 6 bâtons de colle 8g
- 2 crayons Velleda
- 1 porte-vues rouge (160 vues)
- 1 classeur jaune 4 gros anneaux + 6 intercalaires
- 1 ardoise blanche et ses accessoires
- 2 chemises 3 rabats élastique (bleue + anis)
- 1 pochette de 12 feutres
- 1 étui 12 crayons de couleur



Cette liste contient la réserve du matériel pour toute l'année.

A prévoir par les familles:

- un cartable
- une trousse de travail (pour ranger plus tard les crayons de bois, ciseaux, gomme fournis dans le pack fournitures)
- une trousse pour accueillir les crayons feutres et couleurs (crayons fournis dans le pack fournitures)
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 petite boîte solide au nom de l'enfant qui ferme bien pour ranger des étiquettes (boîte tupperware par exemple)
- 1 gourde au nom de l'enfant



Bons préparatifs et bonnes vacances pour chacun en attendant la rentrée !

Fournitures pour l'année 2022/2023 en CE1

Voici une liste du matériel indispensable à fournir à votre enfant pour la rentrée prochaine. Evitez toutes les fournitures gadgets !

Il est conseillé de marquer chaque objet au nom de l'enfant (même les crayons !)

Dans une première trousse :

- 2 stylos effaçables « frixion » Pilot : un bleu et un vert + **une boîte de recharges de chaque couleur.**
- Un critérium jetable avec une boîte de mines 0,7 mm + **2 critères et 3 boîtes de mines**
- Une gomme blanche
- Un taille-crayon avec réservoir
- Une paire de ciseaux
- Un bâton de colle de **bonne qualité + 5**
- 3 crayons « Vélleda » à pointe fine + **5**
- 1 surligneur

Ce qui est en gras correspond à la réserve qui sera apportée dès le jour de rentrée dans un sac congélation à fermeture zippée marqué au nom de l'enfant. En fin d'année, la réserve vous sera restituée s'il reste du matériel. S'il en manque dans l'année, nous nous permettrons de demander un réassort.

- Dans une deuxième trousse :
12 crayons-feutres et 12 crayons de couleurs
- Un porte-documents (100 vues)
- Un grand classeur **4 anneaux**
- 6 intercalaires en **carton rigide**
- Un agenda scolaire 2022-2023 (pas de cahier de texte !). Vérifiez que celui-ci est pratique d'utilisation au quotidien, c'est à dire des interlignes assez larges et les jours et dates visibles.
- **Un dictionnaire, pour une utilisation en CE-CM : Larousse junior CE-CM (GRAND FORMAT) qui servira jusqu'en CM2.**
- Une ardoise « Vélleda »
- Un petit chiffon pour l'ardoise (vieux gant de toilette par exemple...)
- Une règle plate de 20 cm (rigide en plastique et non métallique)
- 3 chemises rigides 3 rabats avec élastiques : une rouge, une verte et une bleue
- Deux boîtes de mouchoirs
- **Une gourde avec son prénom fermée par un bouchon** pour éviter les fuites.
- Une blouse (style vieille chemise).
- Une paire de chaussures de sport et une tenue de sport dans un sac.
- Prévoir le nécessaire pour recouvrir les livres et les cahiers (ne pas scotcher sur le manuel), ainsi que des étiquettes pour ceux-ci.

Si besoin, nous apporterons certaines modifications après quelques semaines de classe.

BONS PREPARATIFS ET BONNES VACANCES EN ATTENDANT LA RENTREE !

Laurence et Olivier



Ecole Saint François Xavier - CHAMPIGNE
Année scolaire 2022/2023
fournitures pour les élèves de CE2

Voici ce dont votre enfant aura besoin pour la rentrée le **jeudi 1er septembre** :

Dans une trousse : 12 feutres à pointe moyenne et 12 crayons de couleur (pas plus !)

• **Dans une autre trousse** : (la réserve est à mettre dans un petit sac congélation à curseur)

4 crayons frixion effaçables (1 bleu, 1 vert, 2 autres couleurs au choix) + recharges

- 2 crayons de bois HB
- 1 critérium avec deux boîtes de mines 0,7mm HB
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 gomme blanche
- 1 paire de ciseaux
- 8 bâtons de colle
- 3 surligneurs de couleurs différentes
- 5 crayons velleda pointe fine
- 1 compas très simple et pratique d'utilisation (« Stop système » de Maped)

1 équerre en métal

- 1 règle de 30 cm (rigide, non flexible)
- 1 ardoise velleda et un petit chiffon
- 3 pochettes cartonnées à rabats : une rouge, une verte, une bleue.
- 1 grand classeur 4 anneaux
- 12 intercalaires en carton
- 1 porte-vues personnalisé de 100 vues
- 1 trieur polypropylène 8 pochettes et 3 rabats avec élastiques
- 1 dictionnaire, pour une utilisation en CE2-CM « Larousse junior CE-CM 7-11 ans » (grand format)
- 1 agenda scolaire 2022-2023 format 21,7x 15,5 (une page par jour et pas de cahier de texte)
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 blouse (style vieille chemise)
- 1 gourde incassable avec son nom fermée par un bouchon sans paille.

Prévoir le nécessaire pour recouvrir les livres et les cahiers (ne pas scotcher sur le manuel), ainsi que des étiquettes pour ceux-ci.

N.B : Chaque objet devra être marqué au prénom de l'enfant.

BONS PREPARATIFS ET BONNES VACANCES EN ATTENDANT LA RENTREE !



Ecole Saint François Xavier - CHAMPIGNE

Année scolaire 2022/2023

fournitures pour les élèves de CM1

Voici ce dont votre enfant aura besoin pour la rentrée le jeudi 1er septembre :

- **Dans une trousse** : 12 feutres à pointe moyenne et 12 crayons de couleur (pas plus !)

- **Dans une autre trousse** : (la réserve est à mettre dans un petit sac congélation à curseur)
 - 4 crayons frixion effaçables (1 bleu, 1 vert, 2 autres couleurs au choix) + recharges
 - 2 crayons de bois HB
 - 1 critérium avec une boîte de mines 0,7mm HB
 - 1 taille-crayon avec réservoir
 - 1 gomme blanche
 - 1 paire de ciseaux
 - 8 bâtons de colle
 - 3 surligneurs de couleurs différentes
 - 5 crayons Velléda pointe fine
 - 1 compas très simple et pratique d'utilisation (« Stop système » de Maped)

- 1 équerre en métal
- 1 règle de 30 cm (rigide, non flexible)
- 1 ardoise Velléda et un petit chiffon
- 3 pochettes cartonnées à rabats : une rouge, une jaune, une bleue.
- 1 grand classeur 4 anneaux
- 12 intercalaires en carton
- 1 porte-vues personnalisé de 120 vues
- 1 trieur polypropylène 8 pochettes et 3 rabats avec élastiques
- 1 dictionnaire, pour une utilisation en CE2-CM « Larousse junior CE-CM 7-11 ans » (grand format)
- 1 agenda scolaire 2022-2023 format 21,7x 15,5 (une page par jour et pas de cahier de texte)
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 blouse (style vieille chemise)
- 1 gourde incassable avec son nom fermée par un bouchon sans paille.

N.B : Chaque objet devra être marqué au prénom de l'enfant.

BONS PREPARATIFS ET BONNES VACANCES EN ATTENDANT LA RENTREE !

FOURNITURES CM2



Dans une trousse :

- 3 crayons bleus effaçables (type Friction) + recharges
- 5 crayons billes : 2 verts, 2 noirs et 1 rouge.
- 1 gomme blanche
- un compas très simple et pratique d'utilisation (« Stop système » de Maped)
- 1 paire de ciseaux
- 8 bâtons de colle (à garder en réserve à la maison).
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 2 crayons de bois HB
- 1 critérium avec une boîte de mines 0,7mm HB
- 2 feutres surligneurs (orange et vert)
- 8 feutres Velléda



Dans une autre trousse

- 12 crayons feutres
- 12 crayons de couleurs
- un très grand classeur à anneaux à levier avec :
 - 100 pochettes transparentes perforées (grand format).
 - 12 intercalaires **en carton**.
 - 3 pochettes à rabats avec élastique (1 rouge, 1 bleue et 1 jaune)
 - un **agenda (pas de cahier de textes)**
 - 1 porte-vues (120 vues)
 - 1 trieur polypropylène 8 pochettes et 3 rabats avec élastiques
 - un dictionnaire « Larousse junior CE-CM 7-11 ans » (grand format)
 - 1 ardoise Velléda + chiffon
 - 1 règle en plastique 30 cm
 - 1 équerre
 - 1 clé USB
 - Une gourde marquée au nom de l'enfant.
 - 1 boîte de mouchoirs en papier
 - Une blouse ou vieille chemise ou vieux tee-shirt (pour peinture, collage...)



Bons préparatifs. Pensez à marquer toutes les fournitures au nom de l'enfant et à prévoir le renouvellement de ces fournitures si besoin. Merci.

Valérie Lecaplain/Lysiane Folliasson

CALENDRIER SCOLAIRE 2022/2023

Vacances	Fin des cours	Reprise des cours
Rentrée scolaire 2022		Jeudi 1er septembre 2022
Vacances de la Toussaint 2022	Samedi 22 octobre 2022	Lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël 2022	Samedi 17 décembre 2022	Mardi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver 2023	Samedi 11 février 2023	Lundi 27 février 2023
Vacances de printemps (pâques) 2023	Samedi 15 avril 2023	Mardi 2 mai 2023
Pont de l'Ascension 2023	Jeudi 17 mai 2023	Lundi 22 mai 2023
Grandes vacances d'été 2023	Samedi 8 juillet 2023	

Dates importantes à noter pour l'année scolaire prochaine 2022/2023 sous réserve d'annulation en fonction des conditions sanitaires :

Matinée travaux à l'école pour l'accueil des élèves : samedi 27 août de 9h30 à 12h.

Rentrée des classes : jeudi 1er septembre 2022

Soirée de rentrée : vendredi 9 septembre 2022

Chouette Rando: samedi 24 septembre 2022

Chasse au trésor et petit déjeuner : 15 octobre 2022 à confirmer

Loto en ligne : 3-4 décembre

Brocante : 7 mai

Soirées théâtre avec Sceaux en Scène: dates à définir

Kermesse : 2 juillet 2023 à confirmer

Toute l'équipe pédagogique de l'école Saint François Xavier vous souhaite une très belle année scolaire à venir.

L'équipe pédagogique